

L'Algérie risque de devenir un pays importateur de gaz en 2030

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4904 - Lundi 14 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Alger

Le wali suspend les P/APC de Beni Messous et de Gué de Constantine

Page 24



Des manifestants se rassemblent dans plusieurs wilayas

«Non» à la loi sur les hydrocarbures, «oui» à la dissolution de l'APN

Page 3

La rapide avancée des Turcs en Syrie

Par Mohamed Habili

Une semaine après le début de l'invasion du nord-est de la Syrie par l'armée turque, celle-ci n'a fait qu'avancer et les lignes de défense kurde que reculer à mesure. Les Turcs auraient déjà dépassé les 5 kilomètres de profondeur que les Américains étaient disposés à leur accorder, et que les Forces démocratiques syriennes avaient sur leur demande évacuée avant le début des hostilités. Au-delà, il y a tout lieu de penser que les Kurdes vont déployer une résistance plus acharnée que celle dont ils ont fait preuve jusqu'à présent, peut-être en accord avec leurs alliés de l'alliance internationale dirigée par les Etats-Unis. Selon des nouvelles dont il faut attendre la confirmation, l'armée turque aurait déjà atteint, à certains endroits tout au moins, une dizaine de kilomètres à l'intérieur de la Syrie, donc déjà le double de ce que les Américains leur avaient fixé comme limite. On sait que pour Ankara la zone de sécurité pour l'établissement de laquelle son armée est entrée en Syrie devrait être large d'une trentaine de kilomètres. L'invasion s'arrêtera-t-elle dès lors que cette profondeur sera atteinte ? Rien ne permet aujourd'hui de l'affirmer, et moins encore sans doute les assurances à cet égard de l'invasisseur. Celui-ci s'arrêtera là où la résistance rencontrée le forcera à s'arrêter, que cette résistance soit le fait des seules Forces démocratiques syriennes, ou qu'elle implique d'autres parties.

Suite en page 3

Conseil des ministres

Les deux projets de loi de Finances 2020 et sur les hydrocarbures adoptés

- Un système fiscal spécial aux hydrocarbures séparé des lois de Finances
- Adoption du projet de loi portant Statut général des personnels militaires



Ph/D. R.

Le Conseil des ministres a adopté hier, lors d'une réunion présidée par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le projet de loi de Finances pour l'exercice 2020 (PLF 2020) ainsi que le projet de loi sur les hydrocarbures... Lire page 2

Investissement

Le FCE soutient fortement la révision de la règle 49/51

Page 4

Festival international de musique symphonique L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger ouvre le bal

Page 13

Conseil des ministres

Les deux projets de loi de Finances 2020 et sur les hydrocarbures adoptés

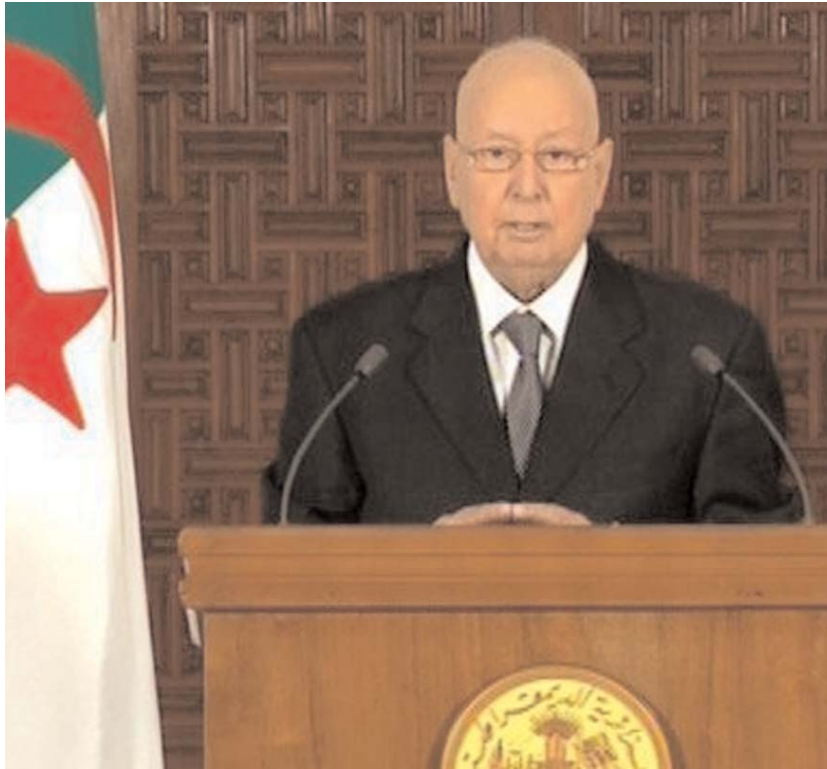
■ Le Conseil des ministres a adopté hier, lors d'une réunion présidée par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le projet de loi de Finances pour l'exercice 2020 (PLF 2020) ainsi que le projet de loi sur les hydrocarbures...

Par Anis S.

Intervenant au terme du Conseil, M. Bensalah a affirmé que les prévisions budgétaires au titre de la loi de Finance 2020 «maintiennent à un niveau élevé l'effort de l'Etat en matière de politique sociale, se félicitant de l'adéquation des mesures proposées aux efforts de rationalisation des dépenses publiques et de rétablissement des grands équilibres macroéconomiques, notamment celles visant la simplification des procédures d'imposition, l'amélioration des recettes fiscales, la maîtrise de l'importation de biens et services, la promotion de l'investissement, l'encadrement du financement étranger, la préservation de l'environnement, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement de l'économie numérique. En chiffres, le texte présenté devant le Conseil par le ministre des Finances, Mohamed Loukal, fait état de recettes prévisionnelles de l'ordre de 6.239,7 milliards de Dinars, soit une baisse de 7,7% par rapport à 2019, en raison de la baisse de la fiscalité pétrolière, qui devrait s'élever à 2200,3 milliards de Dinars contre 2.714,5 milliards de Dinars en 2019.

Cependant, les recettes fiscales ordinaires devront connaître une hausse relative de 8,6% pour atteindre quelque 4.039 milliards DA, en raison de la mise en œuvre des nouvelles mesures décidées par le Gouvernement en matière de recouvrement de tous les droits et recettes de l'Etat, en impôts, taxes et baux. S'agissant des dépenses publiques, les budgets de fonctionnement et d'équipement, au titre de l'exercice 2020, sont estimés à 7.773 milliards DA, soit une baisse de -9,2% par rapport à 2019. Le budget de fonctionnement prévu s'élèvera à 4.893 milliard DA pour la prise en charge, notamment des dépenses courantes et des dépenses imprévisibles, à l'instar des salaires, des charges de la Sécurité sociale et celles relatives au bon fonctionnement des structures publiques et à la prise en charge des besoins sociaux.

Quant au budget d'équipement, les prévisions pour cette année interviennent dans un contexte de réformes structurelles de maîtrise et de rationalisation des dépenses publiques. Les dépenses d'équipement avoisineront les 2.879 milliards de Dinars, dont 1.290 milliards de Dinars au titre de nouveau programme et 279,6 milliards DA dans le cadre de la réévaluation de programmes et équipements en cours de réalisation. En matière de transferts sociaux, un montant de 1.798 milliards de Dinars a été consacré au titre d'aides aux ménages, notam-



ment pour le logement et les produits de large consommation, à l'instar du lait et du blé. Compte tenu de ces niveaux de recettes et de dépenses budgétaires, le solde global du trésor se situera autour de -2.386,6 milliards de Dinars. La couverture des besoins de financement, s'élevant à -2.010,6 milliard de dinars, sera assurée en recourant aux «ressources internes ordinaires».

Un système fiscal spécial aux hydrocarbures séparé des lois de Finances

Le PLF veille, par ailleurs, à l'amélioration du climat des affaires et de l'attractivité de l'économie nationale à travers la levée des entraves relevées dans le cadre de la règle 49/51 %, pour les investissements étrangers en Algérie, notamment en ce qui concerne les secteurs «non stratégiques». Pour diversification les ressources de financement de l'économie, le texte du projet de loi propose un éventuel recours, de manière sélective, au financement extérieur auprès d'institutions financières internationales de développement pour financer «les projets économiques structurels et rentables». De même qu'il autorise les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion, de moteur essence, de moins de trois ans, à leurs propres frais, moyennant paiement des droits et taxes légales, dans le respect

des normes de protection de l'environnement. Le texte prévoit également l'élargissement de la base d'imposition, à travers le renforcement des impôts et taxes sur la fortune et les biens. Dans un autre contexte, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi organique modifiant la loi organique N 18-15 du 02 septembre 2018 relative au système fiscal dans le secteur des hydrocarbures, et ce en adéquation avec les réformes prévues dans ce domaine. La législation relative aux hydrocarbures aura, à travers cet amendement, son propre système fiscal, exception faite aux exonérations fiscales qui demeurent du ressort exclusif des lois de Finances annuelles.

Le Conseil des ministres adopte le projet de loi sur les hydrocarbures

Le Conseil des ministres a en outre adopté le projet de loi sur les hydrocarbures portant les nouvelles dispositions permettront de renforcer le rôle économique, financier et technique de la Sonatrach, a indiqué un communiqué du conseil. «La révision du régime juridique des hydrocarbures, notamment en matière

contractuelle et fiscale, est devenue un impératif au vu des développements enregistrés dans le domaine aussi bien au niveau intérieur qu'extérieur, avec la baisse du volume de production et l'augmentation croissante de la consommation nationale. En effet, le maintien du régime juridique actuel nous mettra en situation de déficit structurel entre l'offre et la demande nationales à compter de 2025», a précisé le communiqué. A ce titre, le communiqué a ajouté que «les nouvelles dispositions permettront de renforcer le rôle économique, financier et technique de la Sonatrach, étant la seule partie nationale signataire des contrats pétroliers avec les investisseurs, et d'affirmer son monopole sur l'activité de transport par canalisations». Le projet prévoit également le maintien de la règle 49/51 pour l'ensemble des contrats, les richesses nationales étant propriété de la collectivité nationale qu'il convient d'exploiter à son profit, de façon optimale. Ce projet de loi, qui élargira les opérations d'exploitation offshore, accorde «un grand intérêt» aux volets de la santé, de la sécurité et de l'environnement dans le cadre du «respect» des principes du développement durable. Cette révision a pour objectif, aussi, de «partager les risques liés aux opérations de prospection qu'assume seule la Sonatrach actuellement», de renouveler les réserves de notre pays et de

relancer les activités de production, ce qui contribuera à la préservation de notre sécurité énergétique et à la poursuite de la concrétisation des projets de développement économique. Au terme de l'examen et l'adoption de ces projets de lois, le chef de l'Etat est intervenu pour rappeler qu'il «est impératif que la politique nationale dans le domaine des hydrocarbures demeure marquée par l'attachement constant à la préservation de la souveraineté de l'Etat sur ces ressources». Le Conseil des ministres a, par la suite, adopté des projets de décrets présidentiels relatifs au secteur, présentés par le ministre de l'Energie.

Adoption du projet de loi portant Statut général des personnels militaires

Le Conseil des ministres a également adopté un projet de loi complétant l'Ordonnance N 02-06 du 28 février 2006 portant Statut général des personnels militaires, présenté par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'Armée Ahmed Gaid Salah, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Cet amendement «visait à la mise en conformité des dispositions du Statut général des personnels militaires et la loi organique N 10-16 du 25 août 2016 relative au Régime électoral, amendée et complétée, en faisant obligation au militaire en activité de service admis à cesser définitivement de servir dans les rangs de l'ANP de s'abstenir, pour une période de cinq années à compter de la date d'effet de la cessation d'activité, d'exercer toute activité politique partisane ou de se porter candidat à une quelconque fonction politique électorale». L'objectif étant d'«empêcher» toute atteinte à l'honneur et au respect des institutions de l'Etat ainsi qu'à l'image de marque de l'institution militaire, en ce sens que le militaire en activité de service admis à cesser définitivement de servir est placé, pour une durée fixée à cinq

années, en disponibilité ce qui le met à la disposition de l'ANP qui peut le rappeler à tout moment, conformément aux dispositions des articles 1 et 3 de l'Ordonnance N 76-110 du 09 décembre 1976 portant obligations militaires des citoyens algériens. Ainsi, la situation du militaire réserviste de l'ANP demeure, pendant toute la durée de cette condition juridique, «contraire à toute activité politique partisane ou candidature à une fonction publique électorale», précise le communiqué.

A. S./APS

Avec 60 % des réserves énergétiques épuisées

L'Algérie risque de devenir un pays importateur de gaz en 2030

■ Défendant la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le directeur général des hydrocarbures au ministère de l'Energie, Mustapha Hanifi, indique que «cette loi a été préparée par les compétences algériennes et n'a pas été dictée par des étrangers ou des entreprises internationales».

Par Louiza Ait Ramdane

Le responsable a adressé un constat énergétique alarmant. Selon lui, «60 % des réserves gazières de l'Algérie sous contrat sont épuisées», même si, a-t-il dit, le pays possède un potentiel extrêmement important. L'intervenant met en garde contre le rythme de consommation actuelle du gaz en Algérie. Ce rythme serait un grand risque pour le pays à moyen terme. «Si la consommation de gaz se poursuit aussi rapidement, l'Algérie pourrait devenir un pays importateur de gaz en 2030», avertit-il. Plus encore, il dira que «même si l'Algérie serait contrainte d'importer le gaz, ses installations ne le permettraient pas». Ainsi, pour le responsable au ministère de l'Energie : «La nouvelle loi sur les hydrocarbures épargnera à l'Algérie d'importer du gaz d'ici à 2030», a déclaré M. Hanifi lors de son passage au forum d'«El-Moudjahid». Autre motif de l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures, le DG des hydrocarbures cite le système fiscal en Algérie. «Il est l'un des plus complexes au monde et le taux appliqué est l'un des plus élevés», argumente Mustapha Hanifi pour qui «la seule alternative qui reste est d'amender cette loi pour attirer et élargir l'investissement en Algérie». «Le système fiscal doit être stimulé, sinon aucun partenaire étranger ne viendra investir chez nous», argumente-t-il. Raison pour laquelle, explique-t-il, «le partenariat avec l'étranger devient aujourd'hui une nécessité incontournable, non pas un choix». Mustapha Hanifi déclare que



PH. Soreyau/L.A.

Sonatrach n'avait signé que 12 contrats de partenariat depuis 2005. La loi sur les hydrocarbures datant de 2013 doit être révisée, détaille-t-il, expliquant que les amendements de la loi en 2013 «n'ont fait que compliquer la situation, depuis cette date nous n'avons signé que quatre contrats sur 13 transactions». Le même responsable indique également que la compagnie pétrolière nationale Sonatrach «souffre actuellement d'un déficit financier et elle ne peut pas investir seule dans le secteur sans partenariat étranger». «Nous avons besoin d'autres découvertes et Sonatrach n'a pas la technologie pour le faire seule. Il lui faut un partenaire étranger». Hanifi laisse entendre aussi que la production dans le secteur des hydrocarbures avait fortement chuté et que l'orientation des nouvelles découvertes est inévitable. «L'Algérie se doit de réaliser de nouvelles découvertes de pétrole et de gaz pour assurer sa sécurité énergétique et ses revenus, notamment à travers le partenariat étranger», suggère-t-il. Pour

parvenir à de nouvelles découvertes gazières et pétrolières, il est indispensable de réviser le cadre juridique régissant les hydrocarbures d'où l'intérêt de ce projet de loi. Se voulant plus convaincant, il indique que le profil de production national connaissait une «tendance baissière», sachant que le champ de Hassi R'mel, totalisant la moitié de la production nationale, en est à son troisième boosting, des techniques consistant à soutenir la production d'un champ pétrolier vieillissant mais pour une durée limitée.

Trois types de contrats pétroliers retenus et simplification de la fiscalité

Concernant le contenu du projet de loi sur les hydrocarbures, il fera savoir que l'architecture fiscale de la loi en vigueur n'a pas été modifiée, alors que le système fiscal en soi a été simplifié et rendu plus incitatif. Le régime fiscal actuel ne permet pas à la compagnie nationale des hydrocarbures,

Sonatrach, de faire de nouvelles découvertes, affirme-t-il, soulignant qu'un chapitre a été introduit dans ce projet de loi pour une plus grande intégration nationale à travers la participation des entreprises et des compétences. Donnant des précisions sur l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures, l'intervenant explique que les amendements proposés dans le cadre du projet de loi sur les hydrocarbures prévoyaient trois types de contrats pétroliers et la simplification du système fiscal. Il s'agit du «contrat de concession», du «contrat de services à risques» et du «contrat de partage de production» en vigueur dans les grandes compagnies pétrolières et gazières. L'objectif est d'attirer un maximum d'investisseurs étrangers. Aussi, la loi sur les hydrocarbures a pris en considération l'aspect HSE, relatif à la sécurité et sûreté des individus et des installations. Interrogé sur le refus populaire de cette loi, le DG des hydrocarbures s'interroge comment une loi qui n'a pas été présentée, pourrait faire l'objet de contestation ? L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

La rapide avancée des Turcs en Syrie

Suite de la page une

Une chose est sûre : aucun des acteurs de la crise n'a quitté le pays seulement parce que les Turcs ont décidé d'envahir la Syrie. Pas même les Américains, qui pourtant ne demanderaient qu'à rappeler leurs soldats. Ceux-ci n'ont fait que se redéployer quelques kilomètres plus loin par rapport à leurs premières positions, pas suffisamment loin d'ailleurs pour se trouver hors de portée de l'artillerie turque, dont ils auraient essuyé des tirs. C'est dire que rien n'est encore joué dans cette nouvelle donne. Tout reste possible, y compris que l'envahisseur soit bientôt non seulement obligé de stopper son avancée mais de commencer à battre en retraite. Dans un premier temps il suffirait pour cela que les Américains fassent ce que leur demandent déjà instamment les Kurdes : qu'ils fassent de la zone de sécurité déjà passée sous le contrôle de l'ennemi une bande d'exclusion aérienne, ce qui serait assez dans la vocation d'un territoire de ce genre. Un territoire dont les F-16 turcs sillonnent le ciel sans courir le moindre risque n'est en fait une zone de sécurité que pour l'armée turque. En se doublant d'une zone d'exclusion aérienne elle serait plus conforme à sa destination. Mais ce n'est évidemment pas de cette façon que l'entendent les Turcs, dont le projet dans cette partie de la Syrie ne peut se réaliser qu'au moyen de ce qu'il y a de pire pour la communauté internationale : un changement de la composante démographique, c'est-à-dire une sorte de purification ethnique. Il faut être Erdogan pour penser que cela le monde va pouvoir le tolérer. Or les véritables difficultés pour lui ne commenceront qu'une fois partis les soldats américains, ce qui probablement sera chose faite d'ici au plus tard le début de la campagne présidentielle américaine. Si jusque-là en effet ni les Syriens, ni leurs alliés n'ont encore tiré un seul coup de feu contre l'envahisseur, c'est par calcul non pas par peur de l'affronter. Ils le laisseront avancer aussi loin qu'il voudra aussi longtemps que les soldats américains seront dans le décor. Pourquoi en effet entrer en guerre avec des gens qui ne demandent qu'à s'en aller ? A terme il risque d'arriver aux Turcs sous la direction d'Edogan ce qui est arrivé aux Irakiens sous Saddam Hussein, au moment de l'invasion du Koweït.

M. H.

Des manifestants se rassemblent dans plusieurs wilayas

«Non» à la loi sur les hydrocarbures, «oui» à la dissolution de l'APN

Comme prévu, des centaines de citoyens se sont rassemblés dès 9h du matin devant le siège de l'Assemblée populaire nationale à Alger et dans plusieurs wilayas du pays. Les citoyens, hommes et femmes, ont manifesté contre le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures qui était au menu du Conseil des ministres en parallèle.

Scandant «baatou leblad ya khawana» (vous avez vendu le pays, traîtres) ou encore «à la pouvelle kanoun el mahroukat» (à la pouvelle la loi sur les hydrocarbures), «ntouma baatouha wa hna nrej3ouha» (vous avez vendu le pays, vous le récupérez), «el chaab yourid iskaf el barلمان» (le peuple veut la dissolution du Parlement), des centaines de citoyens se sont rassemblés hier devant le siège du Parlement

pour manifester contre la nouvelle loi sur les hydrocarbures, examinée ce 13 octobre en Conseil des ministres. Selon plusieurs citoyens et économistes, cette loi offre d'énormes avantages aux multinationales en vue de dilapider les richesses souterraines du pays. En effet, répondant à un appel lancé sur les réseaux sociaux le soir du 34^e vendredi, les citoyens se sont rassemblés dès 9h devant l'APN qui était, d'ailleurs, bien protégée par plus d'une vingtaine de fourgons de police. Le rassemblement s'est transformé en une «courte marche» vers le siège de la wilaya. Empruntant la rue Asselah-Hocine, les marcheurs ont vite été bloqués par un important cordon de police et six fourgons placés devant l'hôtel Safir. A ce niveau-là et pendant plus d'une heure, ils ont scandé

«Non au projet de loi sur les hydrocarbures, non à l'hypothèque de l'avenir des futures générations». Sous un soleil de plomb, un manifestant, drapé d'un immense emblème national, nous dira : «C'est un gouvernement de gestion des affaires courantes, n'est-ce pas ? Mais alors pourquoi il prend des décisions qui engagent l'avenir du pays ? Il n'a pas de légitimité». Dans la foule, un autre manifestant nous dira : «On nous demande d'aller voter, de leur faire confiance, et quand on leur demande d'apporter du changement, d'augmenter nos salaires, de nous faciliter la vie, ils nous disent qu'il faut attendre après l'élection présidentielle. Mais pour prendre de telles décisions et pour signer des contrats importants, ils le font maintenant ! C'est du n'importe quoi, ce gouvernement en place

n'est pas légitime ainsi que ses décisions, cette loi ne doit pas être votée, point à la ligne». «Les traités l'ont vendu», «le pays est en danger», criait la foule. On pouvait lire sur les pancartes, «Algeria is not for sale» (l'Algérie n'est pas à vendre), «la loi sur les hydrocarbures, un dernier coup de la issaba pour dilapider l'Algérie», ou encore «les richesses de l'Algérie appartiennent au peuple, et c'est au peuple de décider». D'autres manifestations et rassemblements ont eu lieu dans d'autres wilayas du pays. A Constantine, les manifestants se sont rassemblés à la rue Kennedy contre le projet de loi sur les hydrocarbures, à Ouargla, El Oued (devant la direction de Sonatrach), Annaba, Béjaïa, Batna, Bordj Bou-Arréridj, Biskra, ils ont exprimé leur refus d'adop-

ter cette loi et exigé la dissolution du Parlement. A Oran également, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à la place du 1^{er} Novembre (ex-Place d'armes) pour exprimer leur opposition à ce projet de loi.

Thinhine Khouchi

Investissement

Le FCE soutient fortement la révision de la règle 49/51

■ La révision de la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie a été fortement soutenue par les participants aux travaux de la 5^e édition de l'université d'été du Forum des chefs d'entreprises (FCE), tenue samedi à Alger.

Par Samiha A.

Lors d'une conférence de presse, tenue en marge de cet événement, le président du FCE, Sami Agli, a assuré que «son organisation plaide depuis 2009 pour la révision de cette règle qui freine les investissements étrangers», car, a-t-il dit, «nous considérons que c'est aux partenaires de gérer leurs relations et le partage des actions, sauf lorsqu'il s'agit des secteurs stratégiques, dont la règle reste toujours en vigueur». Selon le même responsable, le climat économique pour cette conjoncture nécessite, plus que jamais, une réflexion sérieuse en veillant à examiner toutes les alternatives et les solutions idoines pour assurer une relance sûre et durable de l'économie nationale. La levée des contraintes énoncées dans le cadre de la règle 51/49 % devrait améliorer l'attractivité de l'économie nationale, a-t-il encore estimé.

Concernant les autres nouvelles propositions du projet de loi de finances 2020, le premier responsable du FCE a prévenu que toute augmentation d'impôts en ce moment est «un mes-



sage négatif» pour les investisseurs et pour l'économie nationale d'une manière générale.

Quant à l'impôt sur la fortune proposé également dans ce projet de loi, M. Agli a répondu que

«le FCE était pour le partage, mais ce partage doit se faire au moment opportun, car à présent les entreprises vivent des difficultés financières qui ne leur permettent même pas de payer leur

employés». Pour lui, «l'économie va mal et aucun secteur n'a été épargné par la crise que traverse le pays». A une question sur la politisation du FCE, M. Agli a répliqué en affirmant que «son

organisation est apolitique et le restera». Il a néanmoins affirmé que «chaque membre du Forum est libre d'avoir ses propres points de vue politiques et de prendre des positions à titre individuel». M. Agli a tenu à préciser qu'«être apolitique ne signifie pas pour autant que nous ne sommes pas concernés par la conjoncture politique du pays». A propos des entreprises qui sont au bord de la faillite, il a fait savoir qu'une rencontre a eu lieu entre le ministre du Travail et les membres du FCE, afin d'accorder un délai de quelques mois à ces entreprises qui ne peuvent pas honorer leurs charges (impôts, taxes...) et ont du mal à payer leurs salariés, mais la question n'a pas été tranchée à ce jour, a-t-il dit. «Certes, les entreprises économiques doivent honorer leur engagement vis-à-vis des institutions de l'Etat, mais en situation de crise les Etats en général interviennent pour leur accorder des délais», a-t-il plaidé, concluant qu'en situation exceptionnelle, il y a toujours des mesures exceptionnelles.

S. A./APS

Tayeb Bouzid présidera aujourd'hui la cérémonie à Oran

Ouverture solennelle de l'année universitaire 2019-2020

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, présidera aujourd'hui à Oran la cérémonie d'ouverture solennelle de l'année universitaire 2019-2020, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Le ministre effectuera une visite de travail dans la wilaya d'Oran où il présidera la cérémonie d'ouverture solennelle de l'année universitaire 2019-2020 au niveau de l'université d'Oran 1 «Ahmed-Ben Bella», de même qu'il procédera à l'inauguration de la nouvelle faculté des sciences médicales d'une capacité de 10 000 places



pédagogiques, a précisé la même source. M. Bouzid inaugurera également plusieurs infrastructures, notamment la faculté des sciences humaines et islamique à l'université d'Oran 1, d'une capacité de 3 000 places pédagogiques, ainsi que la bibliothèque centrale de l'université d'Oran 2, a ajouté la même source, relevant qu'il inspectera les travaux de réalisation de la faculté de littérature, des arts et l'institut de traduction. Le ministre aura l'occasion de visiter le village olympique au niveau du pôle universitaire, a conclu la même source.

M. O.

Marche de protestation à Kherrata /Béjaïa

La population en lutte pour l'idéal démocratique

Une nouvelle manifestation pacifique a été initiée hier dans la ville de Kherrata, à l'est de la wilaya de Béjaïa. La manifestation a été initiée dans la dynamique du mouvement populaire en cours et en vue d'exiger la libération des détenus d'opinion et détenus politiques du mouvement du Hirak, incarcérés un peu partout dans le pays, notamment à Alger. Des centaines de personnes ont pris part à cette marche et ont sillonné la commune avant de se regrouper devant le tribunal. La foule n'a pas manqué d'exprimer son hostilité aux tenants du pouvoir et au scrutin du 12 décembre prochain. Des slogans antisystème ont été scandés à tue-tête, décriant le personnel politique, exigeant un changement de régi-

me politique, un Etat démocratique et le respect des libertés. La foule a sans cesse scandé : «Djazaïr houira démocratia» (Algérie libre démocratique), «Siyada chaâbia, marhala intakalia» (souveraineté au peuple et période de transition), «Ya h'na ya n'touma», «Bled bledna n'dirou rayna», «Echaâb yourid el istiklal, «Ulac l'vot ulac». Les manifestants ont scandé des slogans en faveur de la libération des détenus et une justice indépendante : «Libérez les détenus», «Libérez les otages», «Libérez l'Algérie», «Libérez la justice», ceci avant de dénoncer la nouvelle loi sur les hydrocarbures et la loi des finances 2020 : «El khawana baâouha» (es traités l'ont vendu), «Harouha ya loulad harouha» (libérez le pays

les jeunes, libérez le, les jeunes). D'autres slogans ont aussi été scandés : «Makenche l'vot ya shab el kaskrou», «Noukni nenad atrouhem atrouhem», «Anedou anelhou alema yeghli udhavu», «RND, FLN, houkama, berlamane, dégage». Notons qu'une autre marche a été orga-

nisée dans la commune de Béni Maâouche en soutien aux détenus du Hirak. Les manifestants ont exigé également leur libération et plus particulièrement l'enfant de la ville, Nacer Timsi. La marche a été couronnée par les prises de parole des P/APC de Sidi-Aïch et de Béni Maâouche

qui ont dénoncé les arrestations des manifestants pacifiques et les restrictions sur les libertés. Les intervenants ont appelé au maintien de la mobilisation afin d'imposer un changement de régime politique et construire un Etat de droit.

Hocine Cherfa

Accidents de la circulation 7 morts et 12 blessés en 24 heures

SEPT personnes ont trouvé la mort et 12 autres ont été blessées dans 8 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi dimanche par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa avec 2 personnes décédées et 2 autres blessées, suite à deux accidents de la route, précise la même source. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 5 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas d'Alger, Jijel, Tissemsilt et Boumerdès. Ils sont également intervenus dans la wilaya de Constantine pour prodiguer des soins de première urgence à 2 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur d'une habitation.

O. N.

Energie

Le président nigérian appelle à une coopération accrue avec l'Algérie

■ Le président du Nigeria, Muhammadu Buhari, a déclaré à Abuja que son pays souhaitait une coopération énergétique accrue avec l'Algérie, en particulier dans le domaine du pétrole et du gaz.

Par Sara Y.

Dans une déclaration publiée par son conseiller spécial pour les médias, Femi Adesina, le chef d'Etat nigérian a transmis, jeudi, à l'ambassadeur algérien Belkacem Smaili, le souhait du Nigeria de voir la coopération entre les deux pays s'intensifier à la faveur de grands projets économiques conjoints. En fin de mission au Nigeria, l'ambassadeur Belkacem Smaili a rendu une visite d'adieu au président Buhari qui l'a reçu en audience à la State House à Abuja, selon la même source. «Dieu a doté le Nigeria et l'Algérie de ressources naturelles, en particulier de gaz et de pétrole, et les deux pays n'ont d'autre choix que de coopérer ensemble», a déclaré Muhammadu Buhari, cité par son conseiller spécial.



Le président nigérian a dit «attendre avec intérêt» la mise en place par les deux pays de projets de gazoducs, de fibre optique et de routes transatlantiques. Il a ajouté que l'am-

PHOTO: R. Smaili, le plus de six ans à Abuja «est une autorité sur le Nigeria», ayant été aussi témoin de deux administrations. De son côté, le diplomate algérien a souhaité la prospérité aux Nigériens ainsi que le renforcement des relations bilatérales. Les deux pays ont lancé en 2002 le «Trans-Saharan Gas-Pipeline», un méga gazoduc inscrit dans le cadre des projets structurants du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique). Estimé, alors, à plus de 10 milliards de dollars, le gazoduc devait acheminer 20 à 30 milliards de m³ de gaz naturel du Nigeria vers l'Europe via l'Algérie et le Niger. La réalisation de ce projet colossal et ambitieux a été retardée pour des questions de sécurité, selon certains analystes.

S. Y.

Brexit

Dernière ligne droite pour l'UE et le Royaume-Uni

Le Premier ministre britannique Boris Johnson doit s'entretenir d'ici ce soir avec la chancelière allemande, le président français et le président de la Commission européenne, afin de les inciter à soutenir son accord sur le Brexit. Moins de trois semaines pour se mettre d'accord. Selon le «Sunday Times», le Premier ministre britannique doit s'entretenir d'ici ce soir avec la chancelière allemande, le président français et le président de la Commission européenne. D'après le journal dominical, le

Chef du gouvernement britannique va offrir deux options à ses interlocuteurs : l'aider à parvenir à un nouvel accord cette semaine ou convenir d'une version «amicale» d'un Brexit sans accord d'ici au 31 octobre, date à laquelle Boris Johnson veut coûte que coûte quitter le bloc. Les discussions se sont intensifiées tout le week-end entre négociateurs de Londres et de Bruxelles. Objectif : réaliser une avancée avant le sommet européen prévu en fin de semaine à Bruxelles, alors que la date du divorce approche. Une

source au 10 Downing Street a toutefois prévenu samedi que le Royaume-Uni se trouvait encore loin de la conclusion d'un accord et que les prochains jours seraient décisifs pour éviter un «no deal». Cette déclaration contraste avec les signaux positifs envoyés vendredi par le Premier ministre irlandais Leo Varadkar. Il estimait alors que le Royaume-Uni et l'UE étaient capables de sceller un accord avant la fin du mois. Le sort de l'Irlande reste au cœur des discussions. Les deux camps butent

sur la définition d'un dispositif permettant d'éviter le rétablissement d'une frontière physique, alors que l'Irlande du Nord n'est plus censée appartenir à l'union douanière au-delà du 31 octobre. Londres semble désormais exclure le rétablissement d'une frontière douanière à travers l'île d'Irlande et propose de la remplacer par des contrôles douaniers et réglementaires en mer d'Irlande, entre l'Irlande du Nord et le reste du Royaume-Uni. Les Britanniques suggéraient jusqu'à présent de disperser des points

de contrôle le long de la ligne séparant la République d'Irlande de l'Irlande du Nord. «C'est positif de voir des progrès, mais nous devons attendre de voir s'il s'agit d'une réelle avancée (...) Nous sommes encore loin d'un accord final», a déclaré une source à Downing Street. Le Parlement britannique siègera exceptionnellement samedi prochain, au lendemain du Conseil européen. Reste à savoir si Boris Johnson y présentera un accord ou s'il arrivera les mains vides.

Sara Y./BFM Business

Bourse

Les actions de Wall Street ne sont pas si performantes sur le long terme

On a coutume de dire que sont celles qui performant le plus sur le long terme, grâce à leurs avantages : forte croissance économique, dynamisme commercial, avance technologique... Une étude du géant américain de la gestion d'actifs Vanguard (le numéro deux mondial avec plus de 5 000 milliards de dollars d'encours) a analysé leurs performances sur 30 ans (1987-2017) en se basant sur

l'indice Russell 3000 – un indice de référence généralement utilisé comme réplique du marché boursier américain et le résultat est... surprenant ! En effet, si le rendement cumulé moyen a été de 387 % en trente ans (c'est-à-dire que leur valeur a presque été multiplié par 5), le rendement cumulé médian (50 % des titres ont fait mieux, 50 % des titres ont fait moins bien) n'a été que de 7 %.

Parce que sur la même période de 30 ans. Et à l'autre bout du spectre, on retrouve 7 % des actions américaines qui se sont très, très bien comportées, avec des rendements cumulés supérieurs à 1 000 %. Parmi elles se trouvent évidemment les sociétés de nouvelles technologies comme Apple, Google, Amazon... En clair, si vous aviez détenu l'ensemble du marché, vous auriez bénéficié d'un très bon rendement, alors qu'en fai-

sant une sélection de titres, vous aviez beaucoup de chance de passer à côté de rares grands gagnants et donc de réaliser une performance très décevante...

Biais comportementaux

«Bien sûr, vous pourriez avoir de la chance en choisissant la prochaine génération de très grands gagnants. Mais pensez-

vous vraiment être en mesure d'y arriver ?» interroge Vanguard. Les analyses des biais comportementaux des investisseurs montrent qu'en matière de sélection de titres. Et pourtant, sur la base des données historiques, il est préférable d'acheter l'ensemble du marché en utilisant des fonds indiciels plutôt que d'investir dans quelques actions individuelles.

F. T./Agences

Portugal

17 milliards d'euros de recettes touristiques attendus à la fin 2019

Le gouvernement portugais s'attend à ce que les recettes touristiques atteignent 17 milliards d'euros à la fin 2019, en hausse de 6 % par rapport à 2018, a affirmé la secrétaire d'Etat au Tourisme, Ana Mendes Godinho. «D'après les évaluations effectuées auprès des hôteliers et des différentes régions du pays, les mois d'août et de sep-

tembre ont été des mois de forte demande. Si nous maintenons ce taux de croissance d'ici la fin de l'année, nous accueillerons 27 millions de touristes au Portugal, contre 25 millions en 2018», a déclaré Ana Mendes Godinho, citée par des médias locaux. La responsable portugaise a, par ailleurs, rejeté un scénario de ralentissement du tou-

risme, se félicitant de la progression du nombre de visiteurs enregistré par rapport à 2018. «Nous avons enregistré une croissance cumulée de janvier à juillet de 7 % en termes de clientèle et de 7,3 % en termes de bénéfices hôteliers», a-t-elle dit, soulignant une plus forte croissance en basse saison qu'en haute saison. Pour Godinho,

cette réalité qui reflète le pari sur le tourisme tout au long de l'année «nous permet d'avoir un niveau d'emploi constant, non seulement lors des pics saisonniers». Les chiffres traduisent également un «changement structurel fondé sur une augmentation en termes de valeur, car les touristes trouvent leur compte au Portugal, grâce à la diversifica-

tion du marché», s'est elle félicitée. D'autre part, ce développement a contribué, selon elle, à la création de nouvelles connexions et à la prospection de nouveaux marchés «où nous n'étions pas très présents», citant notamment le marché américain qui a enregistré une hausse de 19 %, et le marché chinois (+18 %).

R. E.

Ouargla

Mise en œuvre prochaine des nouvelles procédures d'emploi

■ Les nouvelles procédures de recrutement de la main-d'œuvre et le recrutement de la formation par apprentissage seront mises en œuvre, au plus tard, le mois de novembre prochain, ont indiqué les responsables du secteur de l'emploi de la wilaya de Ouargla.

Par Nassima A.

Retenues pour les wilayas du Sud du pays, ces procédures, prévues dans la circulaire interministérielle du 11 janvier 2017, visent à résoudre le problème du chômage dans la région, d'assurer une gestion ferme et transparente en vue de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi dans les wilayas du Sud, a expliqué le directeur de l'emploi de la wilaya. Le contenu de cette circulaire fera, avant sa mise en œuvre effective, l'objet d'une journée d'étude et d'explication à

Jijel

Distribution de 623 logements tous segments confondus le 1^{er} novembre

AU TOTAL, 623 logements tous segments confondus seront distribués le 1^{er} novembre prochain à travers diverses communes de la wilaya de Jijel, a-t-on appris des services locaux du secteur de l'Habitat. Il s'agit de 259 aides destinées à l'habitat rural, 214 logements promotionnels aidés (LPA) réalisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) à l'entrée Est de la wilaya, 70 unités sociales participatives (LSP) construites à la localité Mezghitane à l'ouest du chef-lieu de wilaya, par l'Agence de wilaya de gestion et de promotion urbaine, selon la même source. Parallèlement, 2 200 logements de la formule location-vente (AADL) seront réceptionnés avant fin 2019, a souligné la même source, faisant part de la distribution en premier lieu de 1 200 unités de ce quota et ce conformément aux engagements donnés au ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville durant sa visite septembre dernier dans cette wilaya. Plus de 500 unités de diverses formules dont 300 logements publics locatifs (LPL), et 240 LPA situés dans la localité d'Ouled Salah à l'ouest de la wilaya seront distribués avant fin 2019, a ajouté la même source, qui a fait part de l'impact de ces opérations dans l'amélioration des conditions de vie des familles concernées. La wilaya de Jijel a bénéficié durant les deux dernières décennies d'un programme de 74 678 logements tous segments confondus dont 70% ont été achevés et le reste soit en cours de réalisation ou n'a pas été encore lancé en travaux. **R. R.**

animer prochainement en direction des acteurs du secteur de l'emploi, des entreprises nationales et étrangères activant dans la région et les associations concernées par le volet d'emploi, a fait savoir Bouâmama Daki. S'agissant de la situation de l'emploi dans la wilaya de Ouargla, le même responsable a indiqué que le secteur a connu une «amélioration» en termes de recrutement par rapport aux années précédentes à la faveur des efforts fournis et l'intérêt que revêt ce volet par les pouvoirs publics. L'augmentation, dernièrement, des offres d'emploi attribués est un indice «positif», en plus des multiples mesures prises telles l'annulation, à hauteur de 50%, de la condition d'expérience professionnelle acquise pour les travailleurs algériens au niveau des entreprises étrangères, a-t-il détaillé. Il a, à ce titre, indiqué que les examens de sélection prévus pour les offres d'emploi s'effectueront, en avenir, au niveau de deux centres de formation professionnelles à Ouargla et Touggourt (160 km nord de Ouargla), sous la supervision d'une commission composée des représentants du wali, de la direction de l'emploi, de



l'inspection de travail, du centre de formation professionnelle, de l'agence d'emploi pour suivre l'opération des examens. M. Daki a, à cette occasion, mis en avant l'importante mission des agences d'emploi et le perfectionnement de leur fonctionnement et gestion, son omniprésence et la coordination entre les différents acteurs en matière d'emploi pour accompagner les chômeurs. Pour ce faire, le même responsable a préconisé une nouvelle vision pour les

structures d'emploi dans la région qui fonctionnent dans des conditions «défavorables» pour accueillir et orienter les demandeurs d'emploi, à l'instar de l'agence d'emploi de la commune de Hassi-Messaoud, région d'implantation du plus grand nombre de sociétés nationales et étrangères, pour donner un nouveau souffle aux missions de ces instances. Plus de 1 000 offres d'emplois émanant des secteurs public et privé, entreprises étrangères et sous-

traitantes, ont été attribuées depuis janvier dernier à ce jour dans la wilaya de Ouargla, a-t-il expliqué. Il est à noter que les procédures de sélection et de recrutement de la main-d'œuvre et du renforcement de la formation par apprentissage dans les wilayas du Sud du pays, prévues dans la circulaire interministérielle, concernent les wilayas de Béchar, Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Illizi, El-Oued, Biskra, Ouargla, Laghouat et Ghardaïa. **N. A./APS**

Wilaya d'Alger/ Hussein Dey

6 milliards de centimes pour le réaménagement du stade des frères-Zioui

Les services de la wilaya d'Alger ont consacré récemment une enveloppe de six milliards de centimes pour le réaménagement du stade des frères-Zioui dans la commune d'Hussein Dey, a-t-on appris auprès du directeur de wilaya du secteur de la Jeunesse et des Sports. Une étude réalisée par une commission ad hoc a évalué à six milliards de centimes le coût des travaux prévus dans le stade des frères-Zioui à Hussein Dey (vestiaires et construction d'un troisième point d'accès au stade), a précisé Kerrach Tarek dans une déclaration à l'APS, ajoutant que l'opération sera inscrite dans les tout prochains

jours. Le réaménagement de ce stade permettra d'améliorer les conditions d'accueil des joueurs pour les matchs ou les entraînements et de mieux organiser et maîtriser le flux des supporters à l'entrée et à la sortie du stade grâce à la création d'un troisième point d'accès, a-t-il précisé. Les services de la direction de la Jeunesse et des sports d'Alger avaient entamé récemment l'élaboration d'une étude pour le réaménagement du stade conformément aux instructions du wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, lors de sa visite d'inspection de ce complexe sportif qu'il a qualifié d'«historique». Mettant en évidence la «valeur

historique» du stade des frères-Zioui, M. Sayouda a appelé à son réaménagement et à sa rénovation pour qu'il puisse accueillir les différentes équipes sportives dans les meilleures conditions. Lors de ses visites d'inspection de projets relevant du secteur de la Jeunesse et des sports dans nombre de communes de la capitale, le wali d'Alger a assuré qu'«il n'y a aucun problème concernant les dotations destinées aux projets du secteur», ajoutant que «le retard accusé dans la réception de plusieurs structures est dû au non respect des délais de réalisation par les maîtres d'œuvre». M. Sayouda a insisté sur l'impérati-

ve livraison des stades des communes de Belouizdad, de Rouiba, de Mohammadia et de Dar El Beida afin qu'ils puissent être retenus par la Ligue de football professionnel pour accueillir les différents matchs des 1^{ère} et 2^e divisions, soulignant la nécessité de prévoir des espaces appropriés pour l'entraînement en prévision de la participation des clubs algérois aux différentes compétitions continentales et internationales. Pour le wali d'Alger, la réception de ces stades permettra de réduire la pression sur les stades Omar-Hamadi (Bologhine) et du 5-Juillet-1962. **Samy Y.**

Constantine

Réception des projets d'aménagement urbain de 4 700 logements publics locatifs

Des projets d'aménagement urbain de 4 700 logements publics locatifs (LPL) réalisés dans deux communes de la wilaya de Constantine ont été réceptionnés, a-t-on appris auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Les actions entreprises ont touché pas moins de 3 200 unités de ce type de logement situées dans le nouveau pôle urbain d'Ain Nehas relevant de la commune d'El Khroub, tandis que le reste a concerné

1.500 habitations construites à la cité Bekira dans la commune de Hamma Bouziane, a précisé la même source. Lancés au titre de l'exercice 2018, les travaux inscrits dans le cadre du programme quinquennal (2015-2019) ont concerné le raccordement aux réseaux divers (eau potable, électricité, gaz naturel et assainissement), a expliqué la même source. Les travaux des opérations, confiées à six entreprises spécialisées ont été entièrement achevés, a-t-on souligné à la

DUAC. La concrétisation de ces projets permettra de répondre aux préoccupations des citoyens concernés, d'améliorer leur cadre de vie pour permettre la livraison de ces logements dans les délais précis, ont affirmé les services de la DUAC. Environ 50 000 logements publics locatifs ont été distribués dans la wilaya de Constantine entre les années 1999 et 2018, ont rappelé les services locaux du secteur de l'Habitat. **F. S.**

Le droit à l'autodétermination réitéré

Grande démonstration de soutien au peuple sahraoui à Paris

■ La communauté sahraouie d'Europe et les participants à la grande manifestation de soutien au peuple sahraoui, à la place de la République (Paris), ont appelé à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental qui permettra aux Sahraouis de décider librement de leur avenir.

Par Sabiha O.

A l'appel de la Coordination des associations de soutien au Sahara occidental en France, la manifestation a débuté peu après 15h00 et a vu la participation de plusieurs centaines de personnes, venus adresser un message fort à Paris pour qu'elle joue un rôle constructif dans le règlement du conflit au Sahara occidental, conformément aux principes et à la Charte des Nations unies qui garantissent au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination. La manifestation a été également l'occasion pour les participants, la communauté sahraouie établie en Europe, les associations et les partis politiques, ainsi que les acteurs de la société civile solidaires avec les Sahraouis dans leur combat, pour dénoncer les violations des droits humains perpétrées par les forces d'occupation marocaines au Sahara occidental et pour demander au Conseil de sécurité de l'ONU d'étendre le mandat de la Minurso à la surveillance des droits humains dans la dernière colonie en Afrique. Les manifestants ont demandé à la France de renoncer au soutien et à la protection de l'occupant marocain dans les enceintes internationales, de respecter le droit au peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, ainsi que la libération des prisonniers politiques sahraouis, en particulier ceux de Gdeim Izik. Le représentant du Front Polisario en France, Oubbi Bouchraya Bachir, a insisté à la veille sur la nécessité de faire de cette mobilisation une occasion pour soutenir sur un territoire européen, la résistance pacifique du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine. A l'issue d'une réunion d'évaluation tenue hier au siège

de la Représentation du Polisario à Paris avec les associations actives de la communauté sahraouie et les représentants du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui en France, Oubbi Bouchraya a affirmé que «la manifestation s'est fixée comme objectif de permettre au peuple sahraoui, à travers sa communauté en France et en Europe, d'exprimer son ralliement au Front Polisario en vue de recouvrer la liberté et l'indépendance du peuple sahraoui ainsi que son droit inaliénable à la souveraineté sur son territoire et ses ressources naturelles». Le diplomate sahraoui a réitéré au nom du Front Polisario «la nécessité de saisir cette occasion pour exprimer l'attachement du peuple sahraoui à construire un avenir radieux fondé sur le respect de la souveraineté nationale et du bon voisinage». «La politique du régime marocain qui mise toujours sur la poursuite du conflit entre les deux peuples frères est un pari perdu et l'établissement d'un Etat indépendant au Sahara occidental est une évidence historique qui profitera aux relations bilatérales entre les deux pays et peuples», a-t-il rappelé.

La «complicité» de la France dénoncée

A quelques jours de l'organisation de cette manifestation, des partis politiques, des ONG et des associations de la société civile avaient appelé à une large participation pour soutenir la lutte pacifique du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance. Il s'agit notamment du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) qui s'est déclaré, dans son communiqué, «pleinement solidaire de la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance». Le Mouvement a



appelé ses adhérents à participer massivement au rassemblement du 12 octobre qui est aussi la journée du 44^e anniversaire de l'Unité nationale du peuple sahraoui proclamée le 12 octobre 1975. Pour le MRAP, la manifestation sera également l'occasion pour «exiger des autorités européennes et des gouvernements des Etats membres de l'UE qu'ils respectent les arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne de 2016 et 2018 qui stipu-

laient que le Maroc et le Sahara occidental sont deux entités distinctes» et que les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc ne pouvaient pas inclure les territoires sahraouis occupés. Le Parti communiste français (PCF) a, de son côté, lancé un appel pour une large participation à cette grande manifestation pour exiger la mise en œuvre des résolutions de l'ONU en faveur de l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du

peuple sahraoui. «Le Maroc, qui occupe le Sahara occidental, bloque toutes les initiatives de paix, utilise une répression brutale et saccage les ressources naturelles», a dénoncé le PCF, soulignant que «l'occupation du Sahara occidental a été rendue possible grâce à la complicité de la France qui, au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, soutient l'occupant marocain en violation flagrante du droit international».

S. O./APS

Les Sahraouis célèbrent le 44^e anniversaire de la déclaration de l'Unité nationale

LES SAHRAOUIs ont célébré, à Aousserd, le 44^e anniversaire de la Déclaration d'unité nationale, célébré le 12 octobre de chaque année, en présence du président de la République, Brahim Ghali, les membres du gouvernement et du secrétariat national du Front Polisario. L'événement, commémoré sous le slogan «Nous mourrons unis et ne vivrons pas divisés», a été inauguré par une allocution du Gouverneur d'Aousserd, Mariam Salek Hamada, dans laquelle elle a salué «la lutte du peuple sahraoui dans les territoires occupés du Sahara occidental, qui célèbre aujourd'hui ce grand événement sous le colonialisme brutal marocain». Elle a également salué «la communauté sahraouie du monde entier, qui célèbre cette heureuse occasion en organisant des manifestations pacifiques devant les ambassades de l'Etat d'occupation marocain dans divers pays du monde». Le président du Conseil consultatif sahraoui, M. Shaikhan Abdel Aziz, a appelé «tous les citoyens sahraouis, où qu'ils se trouvent, à adhérer à l'unité nationale et à ses nobles objectifs et à rejeter toutes les manifestations qui disperseraient les Sahraouis». Lors de son intervention, M. Mohamed Lamine Ahmed, membre du secrétariat national du Front Polisario, a présenté un exposé sur l'Unité nationale et les circonstances dans lesquelles elle a été déclarée.

R. M.

Mauritanie

Le pays s'attend à un taux de croissance de 6,3 % en 2019

Le taux de croissance de l'économie mauritanienne devrait croître de 6,3 % au cours de cette année, a annoncé le ministre mauritanien des Finances, Mohamed Lemine Ould Dhéhb. S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue d'un Conseil des ministres, qui a adopté le budget de l'Etat pour l'année 2020, le ministre a précisé que le taux d'inflation sera maintenu en-dessous de 3,5 % durant la même période.

Faisant état d'un niveau de réserves officielles en devises dans l'ordre de 5,7 mois d'importations, M. Lemine Ould Dhéhb a indiqué que les importations du

pays se chiffrent à ce jour à 1,6 milliard de dollars (60,33 milliards d'ouguiyas MRU) contre des dépenses de 1,4 milliard de dollars (54 milliards d'ouguiyas MRU). Ce faisant, le ministre prévoit un excédent budgétaire de 1,1 % du produit intérieur brut hors secteur extractif, notant que ce budget contribuerait à la réalisation de la justice sociale en augmentant les dépenses sociales d'éducation, de santé et de la protection sociale. Le gouvernement mauritanien devrait soumettre le projet de loi de finances pour 2020 à l'Assemblée nationale pour examen et approbation.

Quatre cent mille euros de la France pour l'université de Nouakchott Al Aasriya

L'université de Nouakchott Al Aasriya (UNA) a obtenu un soutien financier du gouvernement français, par le biais du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade. En effet, un financement de quatre cent mille euros destiné à l'accompagnement de la structuration de la recherche au sein de l'université de Nouakchott Al Aasriya (UNA) a été mis en place. L'accord de financement a été paraphé entre le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche

scientifique et des Technologies de l'information et de la Communication, D' Sidi Ould Salem et l'ambassadeur de France à Nouakchott, SEM. Robert Moulé. Il s'agit d'un projet de deux ans, qui profitera à 13 unités de recherche et plus de 100 enseignants chercheurs, doctorants et étudiants. De l'incubation d'un laboratoire de recherche autour de la thématique transversale, environnement, santé et société et l'appui à la structuration et la valorisation de la recherche l'UNA, ledit projet s'articule autour de deux composantes : la première permettra de répondre aux nombreux défis

environnementaux, sociétaux et sanitaires de la Mauritanie, tandis que la deuxième composante prévoit l'accompagnement à la structuration de la recherche au sein de l'UNA, son arrimage aux standards internationaux et la mise en place des structures d'accompagnement des jeunes chercheurs dans le processus de valorisation de leurs projets de recherche. A rappeler que l'Université de Nouakchott Al Aasriya (UNA) a été créée en juillet 2016 de la fusion de l'Université des Sciences, de Technologie et de Médecine et de l'Université de Nouakchott.

Fella Y./Agences



Mondial-2022

A Pyongyang, un choc intercoréen en pleine impasse diplomatique

■ Les deux Corées s'affrontent mardi dans les qualifications pour la Coupe du monde 2022 lors d'un choc historique qui va bien au-delà du football puisqu'il est le premier match à Pyongyang entre les sélections masculines des deux pays techniquement toujours en guerre, alors que la diplomatie est dans l'impasse.

Par Rosa C.

Mais à 48 heures du coup d'envoi dans le stade Kim Il Sung, de nombreuses incertitudes planent toujours sur ce match au sommet que la Fédération de football asiatique (AFC) comme «une des rencontres les plus attendues». La péninsule avait en 2018 été le théâtre d'une spectaculaire détente, promue notamment par le président sud-coréen Moon Jae-in. Mais depuis le fiasco en février du deuxième sommet entre le président américain Donald Trump et le leader nord-coréen Kim Jong Un, Pyongyang a multiplié les critiques à l'égard de Séoul. Le Nord a écarté toute idée de relancer le dialogue intercoréen tout en condamnant les récentes manœuvres militaires entre la Corée du Sud et les États-Unis. Le match intervient dans le contexte d'un regain d'essais de missiles par la Corée du Nord, qui a par ailleurs quitté au début du mois la table des négociations en Suède avec les États-

Unis. On est donc loin des effusions de 2018, quand M. Moon avait profité des jeux Olympiques de Pyeongchang, pour briser la glace alors que les tensions sur le nucléaire nord-coréen avaient atteint des sommets l'année précédente. La Corée du Nord s'est refusée à parler directement au Sud de l'organisation de cette rencontre du groupe H de la deuxième phase des qualifications asiatiques. Les seules communications intercoréennes avant le match ont eu lieu par l'entremise de l'AFC. On ignore si le match sera retransmis en direct, et on ne sait pas non plus si des Sud-Coréens pourront aller voir la rencontre, à l'exception de l'encadrement de l'équipe. «Nous avons sondé le Nord sur ces questions au travers de différents canaux, mais nous n'avons pas encore eu de réponse», a déclaré vendredi un porte-parole du ministère sud-coréen de l'Unification, qui s'occupe des relations avec Pyongyang. «Nous trouvons cela décevant.» La Fifa s'est simplement dite en «contact régulier»



PH. > D. R.

avec les deux fédérations. «Le football a le pouvoir unique de réunir les gens dans un esprit de fête et de fair play et nous espérons sincèrement que ce sera le cas le 15 octobre à Pyongyang», a indiqué un porte-parole de la Fifa. Le conflit de 1950-1953 s'était arrêté sur un armistice, et non un traité de paix. Et les deux armées se font toujours face de part et d'autre de la zone démilitarisée qui divise la péninsule. Les contacts entre les habitants du Nord et du Sud sont extrême-

ment limités. Les deux parties n'ont pas de liaison téléphonique ou postale. Conformément au règlement de l'AFC, l'hymne de la Corée du Sud devra retentir avant le match mardi, et le drapeau sud-coréen devra également être hissé, deux choses rarissimes au Nord. Pendant des décennies, la Corée du Nord s'est refusée à accueillir des matchs intercoréens, préférant les délocaliser en Chine. Le premier fut une rencontre amicale en 1990 censée promouvoir la réunifi-

cation. Les deux équipes avaient alors arboré un même drapeau figurant l'ensemble de la péninsule. Mais la première rencontre en compétition en Corée du Nord n'intervint qu'en 2017, entre les sélections féminines. Les experts du dossier coréen ne s'attendent pas à ce que le match déblocque quoi que ce soit. «Ce n'est pas l'impression que la Corée du Nord envoie», a déclaré Shin Beom-chul de l'Institut Asan des études politiques, à Séoul. «Il est fort possible que cela ne soit qu'un événement footballistique exceptionnel.» Après deux matches, les deux sélections sont en tête du groupe H avec six points, mais le Sud compte une meilleure différence de but après avoir écrasé le Sri Lanka (8-0). La Corée du Sud, 37ème mondiale, sera la grande favorite face à sa voisine classée 113'. Celle-ci s'appuiera cependant sur sa jeune star Han Kwang Song qui vient de rejoindre la Juventus. Le buteur sud-coréen de Tottenham Son Heung-min a de son côté relativisé l'importance d'un match pourtant hors du commun, en n'y voyant qu'une étape sur la route du Mondial au Qatar: «Nous ne sommes pas des touristes. Nous nous concentrons sur le match.»

R. C.



Commentaire

Chantage

Par Fouzia Mahmoudi

Après les menaces répétées de Recep Tayyip Erdogan de laisser se déverser en Europe des millions de migrants que la Turquie retient pour le moment, les dirigeants européens s'agacent de plus en plus. Le président du Conseil européen Donald Tusk a assuré ce vendredi que l'Union européenne n'acceptera pas le «chantage» du président turc face aux critiques de l'offensive turque en Syrie. «Nous n'accepterons jamais que les réfugiés soient utilisés comme arme et pour nous faire chanter. C'est pour cela que je considère les menaces d'hier du président Erdogan comme absolument hors de propos», a déclaré Donald Tusk, en visite à Chypre. Jeudi, au lendemain du lancement d'une offensive turque contre des secteurs tenus dans le nord de la Syrie par une milice kurde, Recep Tayyip Erdogan a mis en garde les pays européens qui ont vivement critiqué cette opération. «Si vous essayez de présenter notre opération comme une invasion, nous ouvrirons les portes et vous enverrez 3,6 millions de migrants», a-t-il menacé. La Turquie accueille 3,6 millions de réfugiés syriens sur son sol. Le flux de migrants depuis la Turquie vers l'Europe a considérablement tari à la faveur d'un accord conclu en 2016 entre Ankara et l'UE. «La Turquie doit comprendre que notre principale préoccupation concerne le fait que ses actions peuvent mener à une nouvelle catastrophe humanitaire, ce qui serait inacceptable», a déclaré Donald Tusk, à la suite d'une rencontre avec le président chypriote Nicos Anastasiades. «L'opération militaire unilatérale de la Turquie suscite de graves inquiétudes et doit s'arrêter. Les préoccupations sécuritaires de la Turquie doivent être résolues via des moyens politiques et diplomatiques, une intervention militaire ne fera qu'aggraver les choses», a-t-il estimé. «Au lieu de créer de la stabilité, cela ne fera qu'ajouter à l'instabilité de la région entière», a-t-il prévenu. Lancée mercredi, l'offensive turque en Syrie cible des secteurs tenus par la principale milice kurde de Syrie, les Unités de protection du peuple (YPG). Considérée comme terroriste par Ankara, elle est soutenue par les Occidentaux car elle constitue le fer de lance de la lutte contre les djihadistes du groupe État islamique (EI). Ainsi après les menaces du président américain d'«anéantir» la Turquie si cette dernière persistait dans son agenda guerrier, c'est au tour de l'Europe d'élever la voix pour tenter de résonner le président Erdogan. Mais il est peu probable que les avis ou menaces des uns et des autres soient écoutés, le président turc n'étant visiblement plus préoccupé que par ses plans hégémoniques. Reste à savoir comment ces plans se dérouleront dans les faits et quelles sortes de dégâts la politique destructrice d'Erdogan engendrera dans une région encore si fragile et promptement à l'embrasement.

F. M.

Typhon Hagibis

Au moins 14 morts et toujours des disparus au Japon

Au moins 14 personnes ont été tuées par le passage dévastateur du typhon Hagibis au Japon, et neuf autres étaient encore portées disparues hier, selon les autorités, alors que pompiers et soldats s'activaient pour secourir les habitants piégés par les nombreuses inondations. Maisons submergées, glissements de terrain, cours d'eau en furie: la tempête chargée de pluies d'une intensité «sans précédent» selon l'Agence météo nationale (JMA) a semé la désolation en traversant le centre et l'est Japon dans la nuit de samedi à hier. Des habitants ont été ensevelis dans des glissements de terrain, noyés dans leurs habitations ou dans leurs véhicules emportés par les eaux, parmi lesquels un enfant dont le corps a été retrouvé dans une rivière. D'importantes inondations avaient toujours lieu dans la région centrale de Nagano, où une digue a lâché, déversant les eaux de la rivière Chikuma sur une zone résidentielle dont les habitations étaient inondées jusqu'au premier étage. Le gouvernement a mobilisé 27 000 soldats des Forces d'autodéfense pour participer aux opérations de sauvetage. La chaîne de télévision publique NHK montrait l'un de leurs hélicoptères en train d'hélicoptère des habitants depuis les toits dans la région de Nagano. A

Kawagoe (nord-ouest de Tokyo), des secouristes évacuaient en bateau des personnes âgées, certaines toujours en fauteuil roulant, dont la maison de retraite était cernée par les inondations, a constaté l'AFP sur place. Quelque 7,3 millions de personnes avaient reçu samedi des consignes d'évacuation. Plusieurs dizaines de milliers d'habitants ont suivi ces consignes, non obligatoires. L'intensité «sans précédent» des précipitations selon l'Agence météo japonaise (JMA) avait poussé celle-ci à émettre son niveau d'alerte aux pluies maximale, réservé aux situations de catastrophe prévisible. Hagibis avait touché terre samedi peu avant 19h00 (10h00 GMT) et atteint la capitale japonaise vers 21h00, accompagné de rafales de vent allant jusqu'à près de 200 km/h. Dès samedi matin, les intempéries avaient fait un mort dans la région de Chiba (banlieue est de Tokyo), un homme retrouvé dans une camionnette renversée, selon les pompiers. Le bilan s'est ensuite alourdi au passage du centre de la tempête qui a fauché des vies dans la région de Tokyo, du centre et du nord-est du pays, emportées par les eaux ou les glissements de terrain. Un cargo battant pavillon panaméen a coulé samedi soir dans la baie de Tokyo, faisant au moins une

victime parmi l'équipage. Quatre autres membres de l'équipage ont été sauvés, mais sept autres étaient toujours recherchés. Le gouvernement dénombrait hier au moins neuf personnes disparues dans le pays et 140 blessés. «Le gouvernement fera son maximum», a assuré le Premier ministre Shinzo Abe, qui s'est dit prêt à déployer plus de troupes. Plus de 160.000 foyers étaient par ailleurs toujours privés d'électricité hier après-midi dans le pays, selon la NHK. «Dans la maison, l'eau est montée plus haut que le niveau de ma tête, ce qui a retourné tous les meubles à l'intérieur. C'est comme dans une machine à laver maintenant», a raconté à l'AFP Hajime Tokuda, un employé dans la finance vivant à Kawasaki (ouest de Tokyo). S'est réfugié chez des parents dont la maison a elle aussi été inondée. La mésaventure s'est bien terminée: sur le bateau de sauveteurs. A Higashi Matsuyama, dans la région de Saitama (nord-ouest de Tokyo), des cultivateurs de riz et de fleurs comptaient hier leurs pertes, l'eau ayant envahi des entrepôts pleins de récoltes toutes fraîches. «Je ne sais pas par où commencer pour nettoyer ce désastre», se désolait un cultivateur auprès de l'AFP, disant n'avoir jamais subi de telles inondations.

Festival international de musique symphonique

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger ouvre le bal

■ Le 11^e Festival international de musique symphonique (Fcims), qui accueille l'Egypte en invité d'honneur, s'est ouvert samedi à Alger, devant un public nombreux avec un spectacle animé par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger dirigé par le maestro Lotfi Saïdi, les voix étoffées de la suisse-cubaine Ana Hasler et du jeune Algérien Imad Eddine Eddouh, ainsi que la chorale «Ranime» sous la direction de Wieme Benamar Hammouda.



Par Abia S.

Un programme d'une vingtaine de pièces de genres différents a été préparé pour la soirée inaugurale du Festival international de musique symphonique, prévu jusqu'au 17 octobre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh. Une soixantaine de musiciens de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction de Lotfi Saïdi, a vite donné le ton avec, entre autres pièces, «Ouverture : Cavalerie légère» de Franz Van Suppé, «Arlésienne - suite N°2» et

«Toreador» de Georges Bizet et «Danse N°8» d'Antonin Leopold Dvorak. Prenant le relais, la mezzo-soprano suisse-cubaine, Ana Hasler, très applaudie par le public, a entonné, avec une voix suave à la tessiture large, les pièces «Habanera» de Georges Bizet, «Con te partito Time To Say Goodbye» de Francesco Sartori et «Voi che sapete» de Wolfgang Amadeus Mozart, pour clore sa prestation en beauté avec «Al khir Inou», célèbre pièce du grand chanteur algérien d'expression kabyle, Idir.

Le jeune ténor algérien Imad Eddine Eddouh a, pour sa part,

interprété, avec une voix présente et travaillée, «Surdato Nnamurato» d'Enrico Cannio, avant de s'investir, avec Ana Hasler, dans un duo longtemps applaudi par l'assistance, et rendre «La Traviata Brindisi» de Giuseppe Verdi.

La quarantaine de choristes de l'Ensemble «Ranime», dirigé par Wieme Benamar Hammouda, intervenant avant la fin du spectacle, a ensuite rendu un florilège de pièces du terroir de la musique algérienne, arrangées par la cheffe de chœur, dont «Mosaïque Gnawie», «Sidi Maamar», «Goumari, chants tra-

ditionnels». Les voix de Amrane Lounas et Nour El Houda Ghenoumat ont été mises en valeur dans des solos mélodiques que la polyphonie vocale a brillamment repris, pour céder ensuite les pupitres à la chorale d'enfants de l'Ecole de musique «Encre et Pastel Crescendo» de Ouled Fayet qui ont entonné «Viva Tutte le vwezzose» de Felice Giardini et «Adiemus songs» de Karl Jenkins.

D'une main de maître, le jeune Lotfi Saïdi a fusionné les deux ensembles algériens (orchestre symphonique et chorale) pour clore la soirée en apothéose,

interprétant «Lamma bada yathanna» (pièce arabo-andalouse), «Ya man malakani abda» (patrimoine andalou) et «The Song of Spirit» de K. Jenkins.

En présence des représentants des différentes missions diplomatiques accréditées à Alger des pays participants au festival, le public a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation.

Des ensembles venant de Suisse, Tchèque, Egypte, France, Corée du Sud, Italie, Turquie, Autriche, Suède, Japon, Russie, Allemagne, Tunisie, Syrie, Ukraine et Chine, vont se succéder six jours durant lors de ce festival, dans des répertoires variés de la musique et de l'opéra universels. A. S.

AGEND'ART

Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 17 octobre :

11^e édition du Festival culturel international de musique symphonique.

Aujourd'hui :

Dans le cadre du 11^e Festival international de la musique symphonique, concert avec l'ensemble viennois Concilium Musicum Wien (Autriche).

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth)

Jusqu'au 20 octobre :

Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre :

Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Cercle Frantz-Fanon de Riadh-El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 30 octobre :

Exposition de peinture «Vécu au gré du pinceau», de l'artiste Maïka Laliem.

Basilique Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)

Jusqu'au 8 novembre :

L'exposition «La Bible patrimoine de l'humanité», après avoir été présentée en 2010 au siège de l'Unesco, s'installe à la basilique. L'expo montre les diverses facettes de la Bible d'un point de vue culturel, historique et littéraire.

Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 24 octobre :

Exposition collective avec des œuvres des artistes Nadia Spahis, Arezki Larbi, Nourredine Benhamed, Khadidja Seddiki, Liess Vergès et Tarik Mesli.

L'université de Tizi-Ouzou accueille les participants

Colloque international sur la chanson kabyle et berbère

Le premier colloque international sur le développement et la réalité de la chanson kabyle et berbère s'est ouvert hier à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs de cette manifestation scientifique.

L'objectif de ce colloque est «d'une part, de cerner la chanson kabyle et berbère comme phénomène social et, d'autre part, d'éclaircir la question complexe de l'identité afin de la redéfinir, en lien avec le cours de l'histoire,

dans le contexte culturel, sociologique, littéraire et linguistique», a indiqué à l'APS Koussila Allik, membre du comité scientifique de la manifestation.

Les axes à explorer par les participants durant cette rencontre porteront sur les différentes dimensions de la chanson kabyle et berbère, historique, sociologique, politique et poétique, le texte chanté et la question de l'identité berbère, la chanson et l'identité comme genre poétique

en Kabylie et au Maghreb, la question des genres (masculin et féminin), celle de l'identité poétique, la nostalgie et l'authenticité et les voies vers l'affirmation de l'identité individuelle et sociale.

Les communicants et les chercheurs peuvent questionner «les sources et les textes de la chanson berbère engagée dans le domaine de l'identité, à partir d'une variation de méthodes et d'approches» et tenteront d'élucider le rapport chanson/identité,

dans sa dynamique historique et ses variations», est-il, en outre, souligné dans un document des organisateurs remis à l'APS.

Au programme de cette manifestation universitaire placée sous le thème de «la chanson kabyle et berbère : une quête identitaire et revendicative permanente», qui s'étalera sur 3 jours, plusieurs conférences et ateliers animés par des chercheurs et enseignants des universités d'Alger, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Batna, du Maroc,

Théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula»

«Le voyage de Sindbad» bientôt présenté au public

Un nouveau spectacle pour enfants intitulé «Le voyage de Sindbad» sera à l'affiche du théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO) le 29 octobre prochain, a-t-on appris samedi du directeur de cette structure culturelle.

Il s'agit d'une nouvelle production du TRO dont la mise en

scène a été confiée au marionnettiste Bengueddache Boualem, a précisé à l'APS Mourad Senouci.

Ce spécialiste a à son actif plusieurs œuvres et récompenses à l'échelle internationale, dont le Prix de la création expérimentale au Festival mondial de la marionnette de Strasbourg

(France, 2013).

Marionnettiste, manipulateur et éclairagiste, Bengueddache Boualem a également partagé son savoir-faire avec des artistes et techniciens de différents théâtres algériens.

«Le voyage de Sindbad» constitue son premier projet en partenariat avec le TRO qui a mis

à profit cette collaboration pour l'animation d'ateliers de formation en marge du montage de la pièce.

La nouvelle production donne le ton à la nouvelle saison culturelle du TRO qui fait valoir un agenda prometteur en activités, notamment pour les enfants. L. B.



Ligue 2 (8^e journée)
Le WAT toujours leader, l'ASK se reprend

LE WA TLEMCEN a conservé le leadership de la Ligue algérienne de football à l'issue de la 8^e journée, disputée samedi, malgré sa défaite chez le RC Arbaâ (2-1), car son dauphin, l'Olympique de Médéa, n'a pas su saisir cette occasion, en concédant le nul à domicile face au RC Relizane (2-2). Le RCA, qui restait sur une triste série de quatre défaites consécutives a en effet profité de la venue du WAT pour stopper l'hémorragie et renouer avec le succès, grâce à Bouziane (62') et Amiri (76'), alors que Bouguèche avait égalisé à la 54' pour les Zianides. Néanmoins, malgré ce faux pas inattendu, le WAT, qui restait sur trois victoires consécutives, conserve la première place au classement général, mais qu'il partage désormais avec l'Olympique de Médéa, avec 16 points chacun. Quoique, la moisson aurait pu être bien meilleure pour l'OM s'il ne s'était pas contenté d'un nul à domicile contre le RC Relizane, car en cas de victoire, il se serait emparé seul du leadership. La faute aux expérimentés Mohamed Seguer (34') et Feham Bouazza (82' sp), qui à chaque fois avaient nivelé la marque pour le RCR, respectivement après chaque but de Kemoukh (31' et 43'). Un résultat qui permet au RCR de rester dans le haut du tableau, avec 14 points, au moment où le RCA s'est donné une petite bouffée d'oxygène, en engrangeant son douzième point après quatre journées de disette. Un succès qui propulse Larbaâ au milieu du tableau, avec six longueurs d'avance sur le premier relégué, l'Amel Boussaâda, qui a mal négocié son déplacement chez l'autre mal classé, l'USM Annaba, l'ayant petitement dominé (1-0), grâce à Dif (79'). A la faveur de

cette importante victoire, l'USMAN s'extirpe de la zone rouge et se place dans la position de premier club non relégué, avec 7 unités, soit juste devant son adversaire du jour, l'ABS, qui lui pointe au 14^e rang, avec 6 unités. Autre formation à avoir mal négocié cette 8^e journée, l'USM El Harrach, qui s'est contentée d'un nul vierge contre l'ASM Oran et reste donc lanterne rouge de la Ligue algérienne de football, avec seulement deux unités au compteur. Les Jaune et Noir n'ont remporté en effet aucune victoire depuis l'entame de la saison en cours, et continuent à souffrir dans les abysses du classement général, où ils commencent à se faire distancer. A l'inverse, la JSM Skikda a réussi une très bonne affaire, en dominant le MC Saïda (3-1), grâce notamment à Khoudi (43') et Zahzouh, auteur d'un doublé aux 65' et 90', car cette précieuse victoire le propulse dans la première partie du tableau, avec 14 points. Les autres bonnes opérations de la journée sont celle de l'AS Khroub, qui s'est emparée de la troisième marche du podium en dominant le nouveau promu, OM Arzew (1-0), et celle du MC El Eulma, revenue avec une victoire surprise de son périlleux déplacement chez le DRB Tadjenanet. Les débats de cette 8^e journée se clôtureront avec le déroulement du derby de la Soummam, entre le MO Béjaïa et la JSM Béjaïa, ayant été reporté à une date ultérieure.

Résultats et classement :

OM-RCR	2-2
RCA-WAT	2-1
USM H- ASMO	0-0
JSMS-MCS	3-1
USMAN- ABS	1-0
ASK-OMA	1-0
DRBT- MCEE	0-1
MOB- JSMB	(reporté)

	Pts	J
1). WA Tlemcen	16	8
--). O. Médéa	16	8
3). AS Khroub	15	8
4). RC Relizane	14	8
--). JSM Skikda	14	8
6). DRB Tadjenanet	12	8
--). OM Arzew	12	8
--). ASM Oran	12	8
--). RC Arbaâ	12	8
10). MC El Eulma	11	8
11). MO Béjaïa	9	7
--). MC Saïda	9	8
13). USM Annaba	7	8
14). A. Boussaâda	6	8
15). JSM Béjaïa	5	6
16). USM El Harrach	2	7

Mondiaux 2019 de judo des vétérans
Bouhella et Yagoubi décrochent le bronze

LES JUDOKAS Hafid Bouhella (-81 kg/M4) et Nouredine Yagoubi (-81 kg/M4) ont bonifié la moisson algérienne de deux médailles de bronze aux Mondiaux 2019 des vétérans, qui se déroulent du 10 au 13 octobre à Marrakech (Maroc), au moment où leur compatriote Omar Rouibet s'est contenté de la 5^e place chez les moins de 66 kilos (Catégorie M4). Les Verts portent ainsi leur capital à quatre médailles dans le décompte provisoire (2 argent et 2 bronze), après deux journées de compétition. En effet, un peu plus tôt dans la journée, Abdelkrim Rouibet (-66 kg/M3) et Lamri Rabah (-100 kg/M1) avaient offert à l'Algérie ses deux premières médailles dans cette compétition, et elles étaient toutes les deux en argent, au

moment où Ishak Guellil s'était contenté de la 5^e place chez les plus de 100 kilos (Catégorie M1). La sélection nationale (Messieurs) a engagé neuf autres judokas dans cette compétition, à savoir : Bettoui Djamel (-60 kg/M1), Benaïssa Djemil (-81 kg/M3), Rabie Kohli (-81 kg/M3), Zinou Boudaoud (-90 kg/M3), Saïdi Sofiane (+100 kg/M3), Tlili Kamel (90 kg/M5), Zaâbat Abdelhalim (-81 kg/M4), Abdelkrim Ben Brahim (-81 kg/M3) et Berrichhe Yahia (-90 kg/M4). Au total, 850 judokas, représentant 48 pays, participent à cet évènement. Avec 266 athlètes engagés, la France est sans conteste le pays le mieux représenté dans ces Mondiaux 2019 des vétérans, loin devant le Brésil (51), l'Italie (49) et la Russie (44).

Equipe nationale
Les Verts à pied d'œuvre à Lille

■ L'équipe nationale de football est depuis hier à Lille où elle prendra part à un match amical ce mardi face à la Colombie.



L'EN débute sa préparation pour affronter la Colombie

Par Mahfoud M.

Les Verts se sont rendus hier dans cette ville du nord de la France à bord d'un avion d'Air Algérie après avoir pris part à la dernière séance d'entraînement au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Le staff technique a tenu à faire certains réglages avant le départ en Hexagone où il poursuivra son travail avec son groupe pour bien préparer ce rendez-vous amical international. Il faut savoir que le coach, Djamel Belmadi, avait programmé une première séance d'entraînement hier après-midi au stade de Lille pour

se familiariser avec le terrain. Cette séance était fermée au public et à la presse pour permettre aux joueurs de bien se concentrer sur leur travail. Il faut savoir que le premier responsable du staff technique avait axé ses dernières séances d'entraînement à Alger sur la récupération pour permettre à ses poulains de se reprendre après la fatigue dont ils ont souffert suite à ce premier match face à la RDC qui s'est joué jeudi soir. Toutefois, la plus importante séance aura lieu demain dans le grand stade de Lille où se déroulera le match, sachant que le driver des Verts devrait axer son travail sur l'aspect technico-tactique

pour préparer le match face à la Colombie, et il devrait cette fois-ci aligner l'effectif-type après avoir fait jouer les remplaçants lors de la rencontre face aux Congolais. Par ailleurs, le coach Belmadi tiendra une conférence de presse ce lundi en compagnie du capitaine Riad Mahrez pour aborder les enseignements qu'ils devraient tirer de ce match. Aussi, il faut s'attendre à une présence fort importante du public algérien et même maghrébin pour ce match, puisque les fans souhaitent voir de plus près les champions d'Afrique et les saluer pour cet exploit sur les terres des Pharaons. M. M.

Ligue 1 algérienne (Mise à jour / 4^e journée)

Le CRB prend la tête

L'installation du CR Belouizdad provisoirement en tête du classement de la Ligue 1 algérienne de football, le forfait de l'USM Alger dans le derby algérois face au MC Alger et la première victoire de la saison pour l'AS Chlef sont les faits saillants des matchs joués samedi, pour la mise à jour de la quatrième journée, entamée le 11 septembre dernier. Les «Rouge et Noir» ont en effet mis à exécution leur décision de boycotter ce match, manière de protester contre la décision de la Ligue nationale de football (LNF), car ayant maintenu la programmation de cette rencontre pour samedi, en dépit de l'absence de six de leurs joueurs, retenus actuellement dans différentes sélections nationales. Il s'agit de Sifour, Hamra, Khemaïssia, Benhamouda et

Belarbi, présents en sélection nationale militaire, ainsi que l'international Libyen Muaid Ellafi, appelé lui aussi en équipe nationale de son pays. En attendant le verdict final de l'instance fédérale, c'est le CR Belouizdad, difficile vainqueur de l'US Biskra (3-2), qui s'installe provisoirement en tête du classement général, avec 14 points. Encore une fois, la formation d'El-Akiba doit une fière chandelle à son buteur attiré, Belahouel, auteur d'un doublé face aux Zibans, comme il l'avait fait à Tizi-Ouzou, face à la JS Kabylie (3-0). De son côté, l'US Biskra qui avait commencé par remonter un handicap de deux buts à la fin de la première mi-temps, a fini par céder en fin de match, devant l'inévitable Belahouel (82'). L'ASO Chlef a remporté sa première victoire de la saison, en dominant petite-

ment la JS Kabylie (1-0), grâce à Djahel, auteur de cette unique réalisation à la 23^e minute. Enfin, à Béchar, la JSS locale avait commencé par souffrir le martyre face à une coriace équipe du Paradou AC, ayant tenu bon jusqu'à la 88', avant de craquer devant Saâd, auteur de l'unique but de cette rencontre. Un exploit pour les Bécharois qui évoluaient à neuf contre dix, car Kaddour et Yahia-Chérif avaient été expulsés, respectivement aux 45'+1 et 83', alors que du côté adverse, c'est Bouabta qui avait écopé d'un carton rouge à la 45'+1. Un précieux succès pour la JSS, qui se hisse sur la troisième marche du podium, alors que le PAC reste lanterne rouge, à égalité de points avec l'ASO, qui dispose également de quatre unités. R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Violences dans les combats dans le nord-est de la Syrie

La Russie met en garde contre «une catastrophe humanitaire»

«AFIN d'éviter la catastrophe humanitaire imminente, nous exhortons la communauté internationale à fournir toute l'assistance possible afin que la souveraineté de la République arabe syrienne puisse être restaurée dans les régions orientales du pays dans les plus brefs délais», a recommandé hier le général-major (russe) Alexei Bakin, chef du centre de réconciliation des parties en conflit en Syrie.

Et pour cause, selon lui, la situation humanitaire dans la région d'al-Hassaka, située dans le nord-est de la Syrie, près de la frontière turque, s'est dégradée suite aux opérations militaires turques. Le Centre russe de réconciliation a déclaré, en outre, que les régions d'al-Hassaka, à Deir ez-Zor et à Raqqa ont vu des protestations spontanées de la population contre l'intervention étrangère et en faveur de la restauration de l'intégrité territoriale de la Syrie. «Afin d'éviter la catastrophe humanitaire imminente, nous exhortons la communauté internationale à fournir toute l'assistance possible afin que la souveraineté de la République arabe syrienne puisse être restaurée dans les régions orientales du pays dans les plus brefs délais», a recommandé Alexei Bakin. Et d'ajouter que «seules les autorités syriennes sont capables d'organiser les livraisons de l'aide humanitaire aux personnes déplacées dans les délais les plus brefs et d'empêcher l'effondrement du système de santé et de l'infrastructure socio-économique dans cette région». Cité par des médias locaux, le général-major Alexei Bakin a affirmé dans ce contexte que plus de 100 000 civils, ayant fui les zones de combats intenses entre les forces militaires turques

et les Unités de protection du peuple (milices kurdes), se sont rassemblés dans les villes de Qamishli, al-Hassaka et des localités habitées avoisinantes, a indiqué l'agence Tass. «Le Centre de réconciliation des parties en conflit reçoit des appels de civils locaux signalant des perturbations dans le fonctionnement des services de soins de santé, du commerce et des services de logement», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministère russe de la Défense a déclaré que la plupart des zones de cette région sont dirigées par des gouvernements locaux, soutenus par les Etats-Unis et leurs alliés au sein de la coalition internationale luttant contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/El). «Compte tenu de l'incapacité des instances autonomes à assumer la situation qui se détériore rapidement dans le contexte de l'inaction factice de la coalition dirigée par les Etats-Unis, l'arrivée des résidents locaux et l'arrivée de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sont une source de grave préoccupation», a fait savoir la même source.

Pour mémoire, mercredi dernier, Ankara a lancé une offensive dans le nord-est de la Syrie, qui a débuté par des frappes aériennes sur des unités des forces kurdes. L'objectif est d'établir une zone de sécurité dans le nord de la Syrie pour la protection de la frontière turque. En outre, les réfugiés syriens pourraient revenir dans cette région depuis la Turquie. La communauté internationale a condamné l'opération d'Ankara qualifiée d'un acte d'agression, appelant à la fin immédiate des opérations militaires.

Lynda Naili

Oran

Démantèlement de deux ateliers secrets de préparation de produits pharmaceutiques

LES SERVICES de la police judiciaire de la sûreté d'Oran ont procédé au démantèlement de deux ateliers secrets de préparation de produits pharmaceutiques et de compléments alimentaires sans autorisation, a-t-on appris samedi de ce corps de sécurité. Cette opération de qualité intervient suite à des informations faisant état de la présence de deux laboratoires clandestins de produits pharmaceutiques et d'additifs alimentaires contre-faits, a indiqué le lieutenant de police Touati Mohamed. Les investigations ont permis d'arrêter le principal mis en cause en train de charger une quantité de

ces compléments alimentaires de 255 kg, a-t-il fait savoir. La fouille des deux ateliers a permis la saisie de 14 282 boîtes de lait infantile périmé, 420 petites boîtes de saccharine, 3 235 boîtes de lait Lactimil, 870 boîtes de lait pour enfants, 370 unités de médicaments rouges, 25 sachets de sucre pesant 25 kg par sac et des étiquettes de marques étrangères. Un montant de 350 000 DA a été saisi en plus de 4 105 euros, deux véhicules et du matériel et des équipements de fabrication de compléments alimentaires étrangers, selon la même source.

K. L.

Avant-projet de LFC 2020 instauration des nouvelles taxes



Loumis

Djalou@hotmail.com

Alger

Le wali suspend les P/APC de Beni Messous et de Gué de Constantine

■ Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a ordonné la suspension des présidents des Assemblées populaires communales (APC) de Beni Messous et de Gué de Constantine, Slimane Houadef et Moussa Arous ainsi que d'autres responsables locaux relevant des mêmes Assemblées locales.

Par Slim O.

Cette suspension des deux élus locaux sera maintenue ce jusqu'à ce que la justice tranche dans leurs affaires, a indiqué dimanche un communiqué de la wilaya d'Alger. «Suite à la constatation des poursuites judiciaires

conformément aux dispositions de l'article 43 de loi 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a suspendu Slimane Houadef et Moussa Arous, respectivement présidents des APC de Beni Messous et de Gué de Constantine, et ce, jusqu'à ce que la justice tranche dans leurs

affaires», lit-on dans le communiqué. La suspension concerne également Youcef Semidaa et Belkheir Rouibat vice-présidents de l'APC de Beni Messous et Amar Khennouche, délégué communal à ladite Assemblée, a ajouté la même source.

S. O./APS

Tiaret

Un réseau national de trafic de drogue démantelé

Les éléments de la sûreté de Wilaya de Tiaret ont démantelé un réseau national de trafic de drogue et saisi plus de 11 kg de kif traité, a-t-on appris dimanche de ce corps de sécurité. Agissant sur informations faisant état la semaine écoulée des agissements d'un

réseau de trafic de drogue opérant dans plusieurs wilayas à partir de Relizane en prenant Tiaret comme wilaya de transit, les enquêteurs ont réussi à arrêter deux individus et saisi une quantité de 11,180 kg de kif traité dissimulée à l'intérieur d'un véhicule. La prise a été

effectuée à Rahouia, a-t-on ajouté. Le dossier de cette affaire a été déféré devant le juge d'instruction près le tribunal de Tiaret. Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on précisé.

H. N.

Depuis le début de l'année à El-Oued

Plus de 3 800 piqûres enregistrées

Pas moins de 3 873 piqûres de scorpion ont été enregistrées entre janvier et fin septembre derniers dans la wilaya d'El-Oued sans faire heureusement de décès, a-t-on appris hier de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Le plus grand nombre des victimes a été signalé au niveau des régions Agro-pastorales de Hassi-Khelifa

(498 cas), El-Magrane (405), Reguiba (303), Guemmar (298) et Miyeh-Ouensa (261), a-t-on précisé. Selon le D' Kamel Dif, du service de la prévention à la DSP, l'absence de cas mortels est le fruit des prestations des services de la santé qui se sont attelés à assurer une bonne prise en charge médicale des victimes au niveau des établissements hospi-

taliers et de santé de proximité, en plus de la disponibilité des sérums antivenimeux, ainsi que le rapprochement des prestations de santé du citoyen dans les régions enclavées. Une hausse du nombre de piqûres est relevée en milieu urbain, où ont été enregistrés 1 975 cas, soit 50 % du nombre global des cas piqués de la wilaya.

Y. T.

Tizi Ouzou

46 départs de feux de forêt ces dernières 24h

PAS moins de 46 départs de feux de forêt ont été enregistrés durant ces dernières 24h à Tizi Ouzou, selon la Protection civile qui précise qu'ils ont été tous circonscrits. Les plus importants incendies survenus alors qu'un temps caniculaire sévissait

encore hier ont été recensés dans les villages Agouni Boufel (Souk El Thenine), Ait Bouadha (Azazga), Ait Abbas (Ouacifs), Harouka (Tirmatine) et Bouidel (Iferrounene). La Protection civile a mobilisé toutes ses unités, la colonne mobile et les moyens

des communes précitées, de la Conservation des forêts avec la participation des habitants afin d'éteindre tous ces feux. Aucune indication n'a été fournie sur les dégâts occasionnés par ces départs de feux.

Hamid M.